

---

## JOURNAL OFFICIEL

De la Principauté souveraine, indépendante de Bérémaigne

Ordonnances souveraines – Lois et Décrets



Service de l'information publique officielle de Bérémaigne

**S.I.P.O.B**

---

### ***DÉCRET N°2021-02***

Relatif à la révocation du poste de Secrétaire d'État aux affaires internes et à la nomination au poste de Procureur Général de M. Christian Souyri.

---

Son Excellence, le Ministre d'État,  
Chef du Gouvernement,  
Grand-croix de l'Ordre de l'Aigle,

Vu la Constitution,  
Sur rapport du Conseil d'État  
Vu l'avis émis par la Couronne :

#### **TITRE I : Révocation**

Art. 1. Le secrétaire d'État aux Affaires Intérieures M. Christian Souyri est révoqué.

#### **TITRE II : Nomination**

Art. 2. M. Christian Souyri est nommé Procureur Général de la Principauté de Bérémaigne.

### TITRE III : Disposition Générale.

- Art. 36. Le présent décret entre en vigueur le 1<sup>er</sup> Février 2021.
- Art. 37. Le Conseil d'État chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la Principauté de Béremagne.
- Art. 38. La modification ou la rectification du décret, devra se faire avec l'approbation du signataire et/ou le Ministre d'État.

Le 01 février 2021

*Son Altesse Sérénissime*  
Emanuel, Prince de Béremagne



*Son Excellence*  
Houssine CASANOVA, Ministre d'État  
Chef du Gouvernement



---

Direction du Service de l'information publique officielle de Bérémaigne – S.I.P.O.B

Le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois de l'année 2021